



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

À une séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 11 octobre 2016 à 19h au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Jean-Pierre Picard**, conseiller siège no 1

**Marie-Claude Thériault**, conseillère no 3

**François Chevrier**, conseiller siège no 4

**Manon Pagette**, conseillère siège no 5

**Michel Venne**, conseiller siège no 6

Était absent : **Guy Laverdière**, conseiller siège no 2

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire **Martin Bordeleau**. Réjean Marsolais, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **ADMINISTRATION**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX
5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION
6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES
7. CERTIFICATION OSER-JEUNES
8. AUTORISATION DE SIGNATURES – LETTRE D'ENTENTE

#### **FINANCES**

9. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT
10. ADOPTION DES COMPTES
11. AUTORISATION D'ACHATS
12. REMBOURSEMENTS DE TAXES
13. MAUVAISES CRÉANCES
14. APPROPRIATION DU FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX
15. APPROPRIATION DU FONDS DE ROULEMENT
16. AUTORISATION DE PAIEMENT – SÛRETÉ DU QUÉBEC
17. ANNULATION DE SOLDES À FINANCER
18. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

19. PÉRIODE DE QUESTIONS
20. PAUSE

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

21. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE CONTRÔLE ANIMALIER
22. BARRAGE LAC CÔME – MANDAT D'INGÉNIEURIE

**TRANSPORT**

- 23. ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE
- 24. DÉNEIGEMENT – DOMAINE ALEXANDRE
- 25. MANDAT D'ARPENTAGE / CHEMIN DU LAC BOISVERT

**HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

- 26. MANDAT ASSAINISSEMENT DES EAUX SECTEUR VAL ST-CÔME

**GESTION DU TERRITOIRE**

- 27. AUTORISATION À ELPC SOLUTIONS INTERNET – DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

**LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE**

- 28. PROJET D'AMÉNAGEMENT - BIBLIOTHÈQUE
- 29. OFFRE DE SERVICES – RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT BIBLIOTHÈQUE
- 30. «TOURNÉE DES CONTEURS EN MATAWINIE» 2017
- 31. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA GRANDE FÊTE DE NOËL
- 32. ENTENTE DE PARTENARIAT DU CONCEPT «DESTINATIONS PLEIN AIR LANAUDIÈRE
- 33. MISE EN VALEUR DE LA MUNICIPALITÉ
- 34. RÈGLES D'UTILISATION POUR LE PARC PLANCHE ET VÉLO
- 35. AVIS DE MOTION – CIRCULATION DES VTT

**DIVERS**

- 36. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS
- 37. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 38. LEVÉE DE LA SÉANCE

**ADMINISTRATION****2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 300-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution no 301-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le procès-verbal suivant soit adopté, à savoir :

- Séance ordinaire, le 12 septembre 2016

Adopté

#### 4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Skatepark | Ouverture le 7 octobre
- Golf à Plein Air Lanaudia (24 399,37 \$) et Omnium des Maires
- Souper-bénéfice | 29 octobre au profit du 150<sup>e</sup>
- Activité à la Caserne | 10 octobre
- Journées de la Culture du 1<sup>er</sup> et 2 octobre
- Parc intergénérationnel – PIQM Mada

#### 5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION

#### 6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

Adresser une lettre de remerciements à toute l'organisation de la journée porte ouverte tenue le 10 octobre 2016.

#### 7. CERTIFICATION OSER-JEUNES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### **Résolution numéro 302-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement de la contribution annuelle pour la certification OSER-JEUNES du 2016.10.01 au 2017.09.30 au montant de 100\$.

Adopté

#### 8. AUTORISATION DE SIGNATURES – LETTRE D'ENTENTE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

##### **Résolution numéro 303-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise monsieur le Maire et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer la lettre d'entente concernant les modifications au contrat de travail de madame Marie-Pier Guzzi, coordonnatrice aux loisirs.

**Que** ladite lettre d'entente fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

**FINANCE****9. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT****10. ADOPTION DES COMPTES**

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim dépose aux membres du conseil, une liste des comptes payés et impayés et certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les comptes et déboursés du mois de septembre 2016.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution no 304-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la liste des comptes et déboursés du mois de septembre 2016 étant les chèques numéros **15358; 15369 à 15370; 15372 à 15383; 15385 à 15394; 15461 à 15472; 15474; 15476 à 15486; 15489 à 15490; 15493 à 15494 et 15513 à 15559**, totalisant un **montant de 333 571,34\$** soit adoptée et que les factures soient payées telles que présentées.

Adopté

**11. AUTORISATION D'ACHATS**

Conformément au règlement numéro 547-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses à certains fonctionnaires et employés le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim demande au conseil municipal d'autoriser les dépenses ci-après.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution no 305-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme, conformément au règlement numéro 547-2015, autorise les dépenses suivantes, à savoir :

Pegette & Frères Rép. Mack bleu et Inter	4 890,47\$ taxes incluses
Techno Diesel inc. Rép. Mack bleu et blanc	3 508,73\$ taxes incluses
La Sinfonia Lanaudière Concert	1 724,63\$ taxes incluses
Pierre Bertrand Installation bornes sèches et rapport	2 466,21\$ taxes incluses
Benoit Venne Excavation Gravier	5 347,75\$ taxes incluses
Les Transports Yvan Morin inc. Gravier	6 815,66\$ taxes incluses

Ramonage RM	
Nettoyage hotte chalet [sous-sol]	1 635,00\$ taxes incluses
Produits de Béton Casaubon inc.	
Pièces réseau égout	1 601,19\$ taxes incluses
Garage Robert Rainville	
Vérification véhicule de sauvetage	2 395,36\$ taxes incluses
Pneus Villemaire	
Pneus Inter, Mack	5 180,61\$ taxes incluses
Pavage LP inc.	
Asphaltage rues de l'Auberge/des Skieurs	19 343,39\$ taxes incluses
Carrosserie Alain Forest	
Peinture nouveau camion, etc.	7 077,86\$ taxes incluses
Signé Beauséjour inc.	
Gazon Halte Antoine-Bertrand	1 446,39\$ taxes incluses
Groupe CLR	
Antenne et acc. Tour Vidéotron	2 114,39\$ taxes incluses

Adopté

## 12. REMBOURSEMENTS DE TAXES

## 13. MAUVAISES CRÉANCES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 306-2016

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme procède à la radiation de taxes prescrites pour un montant total de 5 960,32\$.

Adopté

## 14. APPROPRIATION DU FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a octroyé un contrat en regard de la construction de modules pour le parc planche et vélo;

**CONSIDÉRANT** que le montant du contrat accordé est de 58 000\$ [taxes en sus]

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal veut acquitter le coût des travaux à même le «*Fonds de parc et terrains de jeux*»

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 307-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement des coûts de construction des modules au parc planche et vélo sur présentation de la facture.

Adopté

## 15. APPROPRIATION DU FONDS DE ROULEMENT

**CONSIDÉRANT** l'achat d'un véhicule Chevrolet Silverado pour le service de Premier Répondant;

**CONSIDÉRANT** que le coût est de 18 000\$ plus les taxes applicables.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 308-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement du véhicule en appropriant le coût au fonds de roulement.

**Que** le remboursement sera effectué durant l'exercice financier 2017.

Adopté

## 16. AUTORISATION DE PAIEMENT – SÛRETÉ DU QUÉBEC

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 309-2016

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise le deuxième versement pour l'année 2016 pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 169 693\$.

Adopté

## 17. ANNULATION DE SOLDES À FINANCER

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a adopté plusieurs règlements d'emprunt au cours des dernières années;

**CONSIDÉRANT** que des travaux ont été exécutés et sont terminés pour la plupart d'entre eux et que le financement permanent a été réalisé;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'annuler certains soldes;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 310-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme procède à l'annulation des soldes à financer selon le tableau suivant :

Dossier numéro	Numéro du règlement	Solde à annuler
242966	373-2003	481 200\$
257874	434-2008	39 455\$
259326	439-2008	95 557\$
277029	513-2013	432 860\$
278348	522-2013	200 000\$
280372	532-2014	13 462\$
<b>TOTAL</b>		<b>1 262 534\$</b>

**Qu'une** copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adopté

**18. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 311-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme procède aux transferts budgétaires suivants, à savoir :

DU POSTE	VERS LE POSTE	MONTANT
02 622 00 494	02 622 00 522	<b>4 923.53\$</b>
02 622 00 341	02 622 00 670	<b>747.22\$</b>
02 622 00 335	02 622 00 414	<b>1 893.01\$</b>

Adopté

**DIVERS**

## 19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

## 20. PAUSE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution no 312-2016

Il est présentement 19h45 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit suspendue dix [10] minutes pour une pause.

Adopté

MONSIEUR LE MAIRE DE MANDE LE VOTE

### Résolution no 313-2016

Il est présentement 20h et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit rouverte.

Adopté

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 21. RENOUELEMENT DU CONTRAT DE CONTRÔLE ANIMALIER

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité Saint-Côme a octroyé un contrat concernant le contrôle animalier sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que ce contrat se termine le 31 décembre 2016 et qu'il y a lieu de le renouveler;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 314-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité renouvelle le contrat concernant le contrôle animalier avec Le Carrefour Canin de Lanaudière [9266-3749 Québec inc.] pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017.

**Que** ce contrat est renouvelé aux mêmes conditions sans aucune majoration des coûts mentionnés audit contrat.

Adopté

## 22. BARRAGE LAC CÔME – MANDAT D'INGÉNIEURIE



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 315-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme appui la décision du directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de mandater officiellement monsieur Miroslav Chum, ingénieur, pour la préparation d'un exposé des correctifs concernant le barrage Lac Côme.

**Que** cette résolution soit transmise au Centre d'expertise hydrique du Québec [CEHQ].

Adopté

**TRANSPORT**

**23. ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a demandé des prix à la tonne métrique pour la fourniture de sel à déglacer pour la saison hivernale 2016-2017;

**CONSIDÉRANT** que deux fournisseurs ont soumis des prix, à savoir :

- Mines Seleine 110,69\$/tm
- Compass Minerals Canada Corp. 102,22\$/tm

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 316-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme octroie un contrat de fourniture de sel à déglacement au fournisseur Compass Minerals Canada Corp. en regard du taux à la tonne métrique de 102,22\$ incluant la livraison [taxes en sus].

Adopté

**24. DÉNEIGEMENT DOMAINE ALEXANDRE**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 317-2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme octroie le contrat de déneigement du Domaine Alexandre à *Chez Prospère* pour une année [2016-2017] au montant de 3 650\$.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme se réserve le droit de renouveler d'année en année pour chacune de trois saisons subséquentes au tarif mentionné à la soumission déposée par *Chez Prospère*.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme fournit 19 v<sup>3</sup> de sable à glacer pour chacune des saisons.

Adopté

## **25. MANDAT D'ARPENTAGE / CHEMIN DU LAC BOISVERT**

Sujet non retenu

## **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **26. MANDAT ASSAINISSEMENT DES EAUX SECTEUR VAL ST-CÔME**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a mandaté la firme Beudoin Hurens dans le cadre du dossier assainissement des eaux secteur Val St-Côme au montant 10 800\$ [taxes applicables en sus] à la suite de l'adoption de la résolution numéro 162-2016, le 9 mai 2016;

**CONSIDÉRANT** que les dépenses sont supérieures au montant mentionné à la résolution;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution numéro 318-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard Et résolu à l'unanimité des conseiller :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise le paiement des honoraires professionnel à la firme Beudoin Hurens en regard des factures présentées.

Adopté

## **GESTION DU TERRITOIRE**

### **27. AUTORISATION À ELPC SOLUTIONS INTERNET – DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme a adopté la résolution numéro 285-2016 autorisant la compagnie ELPC SOLUTIONS INTERNET à installer des bornes sans fil sur les structures de lampadaires;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Côme ne veut pas être responsable de dommages causés aux bornes installées;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution no 319-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme se dégage de toute responsabilité s'il advenait qu'une structure de lampadaire autorise la compagnie *ELPC solutions internet* à installer des bornes sans fil sur les structures de lampadaires afin d'offrir des solutions Internet de nouvelle génération pour les citoyens et entreprises de Saint-Côme.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme se réserve le droit de modifier le type de lampadaire sans encourir de responsabilité de quelque nature que ce soit envers ELPC SOLUTIONS INTERNET

Adopté

**LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE****28. PROJET D'AMÉNAGEMENT – BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT** que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

**CONSIDÉRANT** que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

**CONSIDÉRANT** que l'opportunité d'une construction neuve sur un terrain situé au centre des activités des citoyens;

**CONSIDÉRANT** que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

**CONSIDÉRANT** que le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution no 320-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme demander au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le conseil municipal;

**Que** la direction générale agisse comme mandataire et soit autorisée, au nom de la municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

Adopté

## 29. OFFRE DE SERVICES – RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT BIBLIOTHÈQUE

**CONSIDÉRANT** que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

**CONSIDÉRANT** que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

**CONSIDÉRANT** que l'opportunité d'une construction neuve sur un terrain situé au centre des activités des citoyens;

**CONSIDÉRANT** que l'apport de la culture est important pour notre communauté;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution no 321-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme accepte l'offre de monsieur Michel Tellier, architecte, en regard des services suivants, à savoir :

- Dossier préliminaire d'architecture
- Plans et devis pour appel d'offres d'entreprises générales
- Suivi du chantier et administration du chantier de construction

**Que** le coût de ces services est de 21 743\$ [taxes en sus].

**Que** l'offre de services de monsieur Michel Tellier, architecte, en date du 6 octobre 2016 fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

## 30. «TOURNÉE DE CONTEURS EN MATAWINIE» 2017

**CONSIDÉRANT** l'entente entre la MRC de Matawinie et le ministère de la Culture et des communications;

**CONSIDÉRANT** le projet «Tournée de conteurs en Matawinie» 2017;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution no 322-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme s'engage à défrayer les frais de déplacement des conteurs tel que défini à la définition et contexte du projet.

**Que** les dates et heure de la présentation de l'activité sont le 11 février 2017 entre 14h45 et 16h45.

**Qu'en** cas d'annulation de l'activité, la Municipalité de Saint-Côme s'engage à verser les montants prévus pour les conteurs à la MRC de Matawinie [125\$ X 2 conteurs].

Adopté

### **31. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA GRANDE FÊTE DE NOËL**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution no 323-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme verse un montant de 500\$ pour l'organisation de La Grande Fête de Noël

Adopté

### **32. ENTENTE DE PARTENARIAT DU CONCEPT «DESTINATIONS PLEIN AIR LANAUDIÈRE**

**CONSIDÉRANT** la mise en place, par Tourisme Lanaudière, des campagnes de promotion s'adressant à des clientèles de tourisme;

**CONSIDÉRANT** que ces campagnes de promotion pour les saisons estivales et hivernales se dérouleront tout au cours des années 2017, 2018 et 2019;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de signer une entente avec l'Association touristique régionale de Lanaudière;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### **Résolution no 324-2016**

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme autorise la direction générale à signer l'«*Entente de partenariat pour le déploiement promotionnel du concept – Destination plein air Lanaudière*».

**Que** la Municipalité de Saint-Côme acquitte les coûts pour cette entente tel que mentionné, à savoir :

- 15 janvier 2017                      6 000\$
- 15 janvier 2018                      6 000\$
- 15 janvier 2019                      6 000\$

**Que** l'«*Entente de partenariat pour le déploiement promotionnel du concept – Destination plein air Lanaudière*» fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

### 33. VALEUR DE LA MUNICIPALITÉ ET SES CHARMES NATURELS

**CONSIDÉRANT** l'offre de monsieur Normand Laporte, photographe, à l'effet de mettre en valeur les charmes naturels et les centres d'intérêt de la municipalité.

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'accepter cette offre compte tenu des nombreux aspects de notre municipalité;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution no 325-2016

**POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

**Que** la Municipalité de Saint-Côme accepte la proposition de monsieur Normand Laporte à l'effet de mettre en valeur les charmes naturels et les centres d'intérêt de la municipalité au montant de 2 400\$.

**Qu'un** acompte de 600\$ soit versé afin de garantir ces travaux pour l'année 2017.

Adopté

### 34. RÈGLES D'UTILISATION POUR LE PARC PLANCHE ET VÉLO

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

#### Résolution no 326-2016

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault Et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la Municipalité de Saint-Côme adopte le texte de *Règles de conduites à observer obligatoirement à l'intérieur du parc de planche et vélo* pour affichage.

Que ce document fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

**35. AVIS DE MOTION – CIRCULATION DES VTT**

Monsieur le conseiller Michel Venne dépose un avis de motion, à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement édictant des dispositions concernant la circulation des VTT.

**DIVERS****36. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS****37. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

**38. LEVÉE DE LA SÉANCE**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Résolution numéro 327-2016**

Il est présentement 20h45 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Martin Bordeleau**  
Maire

---

**Réjean Marsolais**  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim